



COMITE DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ORIENTALES

Formation AMFPC

Eau calme et mer

Dates de la formation :

du 24 au 28 avril 2023 :- UC1 connaissance générale 7h- UC2-UC3 animation pédagogique et méthode d'enseignement 28h (salle et en situation)

Les 3 et 17 juin 2023 : UC4 sécurité 12h en mer

période de stage en club : 24 avril au 30 juin

Lieux : base nautique de la raho – Argeles sur mer – Cerbère

Responsable de la formation : Bertrand SANTRAINE

Intervenants : Mikaël MINIER et Grégory LENGRAND

Evaluation mise en situation : entre le 18 juin et 30 juin 2023

Certification final : 1er juillet 2023, base nautique de la raho

Conditions d'entrée en formation	Conditions d'exigences à la certification
<ul style="list-style-type: none">- 15 ans révolus à la date d'inscription- Etre titulaire de la licence carte 1an- Posséder au moins 1 pagaie verte en eau calme et/ou mer	<ul style="list-style-type: none">- 16 ans révolus- Posséder 2 pagaies vertes en eau calme et en mer- Posséder l'attestation de natation-sauvetag

Coût de la formation :

Membre d'un club du CDCK66 : 50€

Hors département des PO : 200 €

INSCRIPTION

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Numéro de licence :

Club :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Tel :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné.....autorise.....
a participé aux stages de formation AMFPC organisé par le CDCK66.

Fait à :

le :

Autorisation chirurgicale

Je soussigné.....

autorise les autorités médicales compétentes à pratiquer toutes interventions chirurgicales indispensables sur ma personne (si majeur au 24/04/2023) *

sur la personne de :(nom, prénom du stagiaire si mineur au 24/04/2023) *

N° de sécurité sociale :

Fait à :

le :

(* rayer la mention inutile)

Signature :